

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEREIN

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS MULTI-SERVICES 2024/2025

		<u>ENFANT</u>	
NOM, Prénom :			Sexe : Masc. □/ Fém. □
Né(e) le :	Lieu naissance :		
Ecole 2024/2025 :		Classe 2024/2025 :	
Dánimo elimenteiro enfeitiros		ONS SPÉCIFIQUES	lan Ci avi la isindra av dessira
Régime alimentaire spécifique : à préciser :	Oui Non Exis	tence d'un PAI: Oui	on Si oui, le joindre au dossier
Handicap: Oui Non	A préciser :		, and the second
Transicap . Our Non	•	location pour ce handicap?	Oui Non
		CTURATION	
NOM(S), Prénom(s) :			
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
		quotient familial pour périsco	laire et loisirs)
Fournir une attestation, même si vous			
Régime allocataire :		éro allocataire : SABLES LÉGAUX	
Responsable 1	KESPUNS	DABLES LEGAUX	
NOM, Prénom :		Qualité :	
Adresse :			
Code postal :	Com	nmune :	
Tél. domicile :	Tél. portable :		Tél. travail :
Adresse email :			
Votre profession :		Employeur :	
Responsable 2			
NOM, Prénom :		Qualité	:
Adresse :			
Code postal :	Com	nmune :	
Tél. domicile :	Tél. portable :		Tél. travail :
Adresse email :			
Votre profession :		Employeur :	
Garde de l'enfant Garde alternée : Oui	Non 🔲		
Si oui, mode de garde à			
Garde exclusive : Oui	Non 🔲		
Si oui, NOM, Prénom du	responsable légal unique :		
		<u>SURANCE</u>	
Joindre une attestation d'assurance de	responsabilité civile et acci	ident extrascolaire pour l'an	née 2024/2025
Nom de l'assureur :			
Adresse :			
N° de police :			

			ES PROGRAMMES	<u> </u>			
Si oui, des accueils	r les programmes : Oui Non de loisirs de : Guillon		'S. Noye	ers 🔲	Jou	ıx la V. 🔲	
	n papier via l'école : Mercredis		nces 🔲			_	
– par email	à				Me	rcredis	Vacances
	AUT	ORISAT	IONS DIVERSES				
J'autorise la directio	on de l'accueil de loisirs de la CC du Ser	ein à :					
TRANSPORT COL		О.:: Г	J Non □				
iaire trans	sporter mon enfant lors des activités	Oui L	Non				
PRISE DE PHOTOS			Oui 🗖 Non	_			
pnotograj <u>si oui,</u>	phier, filmer mon enfant et d'utiliser les in pour diffusion via des animations, blog	-	Oui Non	□ Oui	☐ Noi	n 🔲	
	pour diffusion dans un journal (bulletin					i 🔲 Non 🔲	
SORTIES EXCEPT	IONNELLES						
	aux sorties prévues par l'accueil ou en	cas de d	changement de prog	ramme po	our des ra	isons climatiqu	es ou autres
Oui 🔲	Non						
	cueil extrascolaire uniquement)					_	
participer	aux activités de baignade (piscine, acti	vitės nai	utiques)	Oui	Nor	n 🔲	
DÉPART DE L'ENF	ANT						
Je soussigné(e)			, en qualité de				
	nes suivantes à venir chercher mon enfa	1 -			0		
NOM, Prénom :		Tél.			Qualité :		
NOM, Prénom :		Tél.			Qualité :		
NOM, Prénom :		Tél.			Qualité :		
]] - ,,[_ 		
NOM, Prénom :		Tél.			Qualité :		
autorise mon enfant : à quitter seul l'accueil de loisirs après les activités et dans le cadre							
horaire.							
UNE AUTORISATION PARENTALE ECRITE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE POUR TOUT DEPART DE L'ENFANT, SEUL OU ACCOMPAGNÉ							
D'UNE PERSONNE SANS AUTORITÉ LÉGALE.							
RÈGLEMENT INTÉRIEUR / PROJET PÉDAGOGIQUE / PROJET ÉDUCATIF							
Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance du règlement							
intérieur, du projet pédagogique et du projet éducatif en vigueur pour l'année 2024/2025.							
Je déclare inscrire mon enfant à participer aux activités organisées par les							
	services de la Communauté de Communes du Serein.					moces par les	

FICHE SANITAIRE 2024/2025

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Joindre une photocopie de la page des vaccinations du carnet de santé avec le nom de l'enfant.

VACCINATIONS Vaccins obligatoires Date du vaccin ou du dernier rappel Vaccins recommandés Date du vaccin ou du dernier rappel Diphtérie Hépatite B Tétanos Rubéole, Oreillon, Rougeole Poliomyélite Bactérie Harmophilus influenza **OU DT Polio** Pneumocoque **OU Tétracoq** Méningocoque Coqueluche Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre indication. Attention, le vaccin anti-tétanique ne présente <u>aucune</u> contre indication. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT: Allergies: Asthme Oui Non Médicamenteuses Oui Non Alimentaires Oui Non Autres Précisez : Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler, nous fournir la liste des médicaments et/ou aliments à proscrire): Indiquez ci-après : Les difficultés de santé, maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation, en précisant les dates et les précautions à prendre : Les antécédents médicaux et/ou chirurgicaux : Les pathologies chroniques ou aiguës en cours avec coordonnées du médecin traitant :

Recommandations utiles des parents : Votre enfant porte-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc ? Précisez :					
			par les services de secours intervers sa vie au sein de la structure, veui		
			ENS à l'utilisation de ces donn e Communes du Serein avec la C		
l'organisation des services sollicités et du partenariat de la Communauté de Communes du Serein avec la CAF et la MSA, pendant une période de 5 ans. Si vous refusez l'utilisation de vos données, nous ne pourrons accueillir votre enfant, en application de la législation en vigueur et du règlement intérieur.					
		INSCRIPTIONS AUX SERVICES	2024/2025		
Afin d'organiser sereine	ement la sortie de l'école	Transports scolaires		ransports scolaires :	
Afin d'organiser sereinement la sortie de l'école, merci d'indiquer ci-dessous quelques informations concernant les transports scolaires : Circuit utilisé : ATTENTION : Les inscriptions doivent être effectuées auprès de la Région					
Point de montée et de descente : Tous les jours Certains jours : Lundi Mardi Jeudi Vendredi Occasionnellement fournir un planning écrit via le carnet de liaison					
Ce service est facturé Inscription à l'année su	à la demi-heure.	Accueil périscolaire t vendredis de 7h30 à 9h00 et de 7 Oui Non Si oui, fo	17h00 à 19h00 urnir impérativement un planning	toutes les semaines	
	oui, indiquez ci-dessous iidis si votre enfant ne m		ée pour le matin et/ou de départ po	our le soir ainsi que	
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
Matin					
Midi	Insci	ription automatique si l'enfant est i	nscrit au service de restauration sc	olaire	
Soir					

ATTENTION, les enfants présents le midi, après le repas et avant la reprise de la classe, doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 5 €. Cette cotisation vous sera demandée dès la première présence constatée.

Accueil des mercredis L'accueil de loisirs des mercredis est ouvert le matin de 7h30 à 12h30, le midi de 12h30 à 13h30 et l'après-midi de 13h30 à 18h00.						
Je souhaite insc	Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil des mercredis :					
- à l'année Si oui, merci de cocher ci-c	Oui Non lessous les créneaux réservé					
Matin		Repas	,	Après-midi		
	- à la période Oui Non Si oui, pensez à remplir la fiche d'inscription mise en ligne à réception du programme Je ne souhaite pas inscrire mon enfant à l'accueil des mercredis Pour information, l'accueil de loisirs fait le lien avec l'école multisports en cas d'inscription à ce service.					
Cette initiation sportive est J'inscris mon enfant à l'éco	organisée au gymnase de No	_				
		_				
Je souhaite d'abord tester	e service grâce à une premi	ère séance gratuite	Oui Non			
En cas de présence à l'acc gymnase : Oui	ueil de loisirs des mercredis, Non 🔲	je souhaite que le personne	l du centre accompagne mo	n enfant jusqu'au		
Je règle la cotisation de 40	Paiement à joindre impérativement à l'incription Je règle la cotisation de 40 € par : Chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public)					
Documents à fournir En cas d'inscription, merci de nous fournir les éléments suivants : • Attestation d'assurance • Règlement de 40 € En cas d'arrêt de l'activité, aucun remboursement (partiel ou total) ne pourra être effectué. Le paiement est dû dès la 2ème séance. Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical.						
RESTAURATION SCOLAIRE						
Le service de cantine est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Je souhaite inscrire mon enfant au service de restauration scolaire : Oui Non Non						
Si oui, veuillez cocher ci-dessous la formule choisie :						
☐ J'inscris mon enfant à la cantine pour l'année scolaire : Oui ☐ Non ☐ à la semaine : Oui ☐ Non ☐ Si oui, fournir un planning toutes les semaines						
Dans ces deux cas, indiquez ci-dessous les jours concernés par l'inscription :						
Lundi Mardi Jeudi Vendredi						
Cochez pour inscrire						
Je n'inscris pas mon enfant à la cantine						
Certaines communes partic Annay sur Serein, Bierry le Serein, Pasilly, Sainte Verti	INFORMATION SUR LES TARIFS Certaines communes participent aux frais de restauration scolaire, en voici la liste: Annay sur Serein, Bierry les Belles Fontaines, Censy, Châtel-Gérard, Etivey, Grimault, Jouancy, Môlay, Moulins en Tonnerrois, Noyers sur Serein, Pasilly, Sainte Vertu et Sarry. Les personnes domiciliées dans une commune non listée ci-dessus doivent s'acquitter de la totalité des frais.					

LISTE DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES A FOURNIR:

- Autorisation parentale (pour les enfants qui repartent seul ou accompagnés d'une personne étrangère aux parents...)
- o Attestation d'assurance responsabilité civile et accident
- o Attestation de quotient familial (CAF ou MSA), ou, si vous relevez du régime général, copie de l'attestation Carte Vitale
- o En cas de traitement médical : fournir un certificat médical et une autorisation parentale pour toute prise de médicaments
- Copie du PAI pour les enfants concernés

L'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS SERVICES NE SERA ACCEPTEE QU'APRES RECEPTION D'UN DOSSIER COMPLET

RAPPEL DES TARIFS (au 1er mai 2022)

ACCUEIL PERISCOLAIRE				
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE			
0 à 450	0,40 €			
451 à 900	0,50 €			
901 à 1 300	0,60 €			
1 301 à 2 000	0,70 €			
2 001 et plus	0,75 €			

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

Quotient familial	1 demi-journée	Forfait demi-journée*	1 journée	Forfait journée*	Repas
0 à 450	4,50 €	15,75 €	7,50 €	27,75€	2,88 €
451 à 900	5,00 €	17,50 €	8,35 €	30,90 €	2,88 €
901 à 1 300	5,50 €	19,25 €	9,20 €	34,05€	2,88 €
1 301 à 2 000	6,00 €	21,00€	10,00€	37,00€	2,88 €
2 001 et plus	6,30 €	22,50 €	10,60 €	39,40 €	2,88 €

^{*}le forfait des mercredis se déclenche suite à la présence de l'enfant 4 mercredis dans le même mois

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES					
Quotient familial	1 demi-journée	1 journée	Forfait semaine**	Repas	
0 à 450	2,35€	4,60 €	18,00€	2,88 €	
451 à 900	3,05 €	5,60 €	24,00 €	2,88 €	
901 à 1 300	3,95 €	6,50 €	28,00€	2,88 €	
1 301 à 2 000	4,70 €	7,30 €	31,75 €	2,88 €	
2 001 et plus	5,00 €	7,90 €	34,75€	2,88 €	

^{**} le forfait semaine des vacances se déclenche suite à la présence d'un enfants 5 jours consécutifs dans la même semaine

ECOLE MULTISPORTS

Cotisation annuelle de 40,00 €

RESTAURATION SCOLAIRE (une réactualisation des tarifs est prévue dans l'été 2023)

Domiciliation de l'enfant ou type de prestation	Coût
Enfant domicilié dans une commune participant	3,10 € / repas
Enfant domicilié dans une commune ne participant pas	6,28 € / repas
Enfant bénéficiant d'un PAI	1,00 € / présence

COTISATION TEMPS MERIDIEN

5,00 € par enfant et par année scolaire pour tout élève présent après le repas et avant la reprise des classes.

MODES DE PAIEMENT:

Paiements directs

Prélèvement automatique des factures (contacter la Communauté de Communes) TIPI, les codes et identifiants à utiliser sont indiqués sur les factures

Paiements auprès de la Trésorerie d'Avallon

Espèces Carte bancaire Chèque Chèques ANCV Chèques CESU

<u>Utilisation de vos données personnelles</u>

La Communauté de Communes du Serein, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant aux services d'accueil de loisirs, d'accueil sportif et/ou de restauration scolaire. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement des inscriptions. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà d'une période de 5 ans (nécessaire à divers contrôles des services de l'Etat)

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD, **vous bénéficiez** :

- o d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant
- o du droit à la portabilité de vos données
- o du droit à la limitation d'un traitement vous concernant
- o du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à la Communauté de Communes du Serein (1 Place St-Georges 89440 L'ISLE-SUR-SEREIN – accueil@ccduserein.fr). Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- o consulter le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/
- o contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx